

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 décembre 2004
(convocation du 8 décembre 2004)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Quatre à 09 Heures 00 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence successivement de M. CANIVENC Doyen d'âge et de M. Alain ROUSSET, Président élu de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, M. BOCCHIO Claude, M. BRANA Pierre, M. BREILLAT Jacques, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, M. CANIVENC René, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CARTRON Françoise, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michèle, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROU Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FERRILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BELIN Bernard à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André
Mme DESSERTINE Laurence à M. BRON Jean-Charles (à partir de 13 H 30)
M. FERRILLOT Michel à M. BAUDRY Claude (à partir de 12 H 30)
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge (à partir de 12 H 30)
Mme ISTE Michelle à M. GUICHARD Max (à partir de 12 H 30)
M. JAULT Daniel à Mme DELAUNAY Michèle (à partir de 12 H 30)
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à partir de 12 H 30)
M. LOTHaire Pierre à M. DUCHENE Michel (à partir de 11 H 30)

M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
Mme NOEL Marie-Claude à M. HURMIC Pierre
Mme PUJO Colette à M. QUERON Robert (à partir de 13 H 30)
M. QUANCARD Joël à M. CAZABONNE Didier
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (à partir de 12 H 30)
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent (à partir de 11 H 00)
Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne (à partir de 12 H 30)

LA SEANCE EST OUVERTE PAR M. CANIVENC, DOYEN D'ÂGE

**A.D.E.R.A - Organisation du Forum de la création et de l'innovation
technologique les 28 et 29 avril 2005 - Subvention de la Communauté Urbaine -
Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les 28 et 29 avril 2005, se déroulera au Centre Condorcet de Pessac, au sein du pôle de la Technopole de l'agglomération bordelaise, Bordeaux-Unitec, le Forum de la création et de l'innovation technologique.

L'organisation de cette nouvelle manifestation économique répond au souci de développer, en faveur de la création d'entreprises technologiques innovantes, un lieu de rencontres et d'échanges entre étudiants, chercheurs, jeunes entrepreneurs, responsables de P.M.I ainsi que les partenaires institutionnels et techniques de la Technopole. Elle a pour objectif de sensibiliser, informer, conseiller, mettre en relation ces différents publics.

L' A.D.E.R.A. (Association pour le développement de l'enseignement et des recherches auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine) est le porteur financier de ce projet, soutenu par l'équipe de Bordeaux-Unitec qui est intervenue dans la définition des contenus et des thèmes choisis en coordination avec Finance et Technologie.

Le programme de la manifestation est le suivant :

I - Un Forum étudiants, chercheurs, porteurs de projets et jeunes entrepreneurs comprenant :

- une conférence de sensibilisation à l'innovation industrielle et à l'entreprenariat, destinée principalement à un public d'étudiants et de chercheurs,
- une dizaine "d'ateliers innovation" en direction des créateurs d'entreprises et responsables de société. A l'instar des ateliers organisés mensuellement par Bordeaux-Unitec seront abordées les thématiques liées aux aspects juridiques, financiers ou de management de l'entreprise,
- le Parcours du Créateur : le Hall Condorcet accueillera des responsables de structures et des organismes pour des rendez-vous s'adressant prioritairement aux

porteurs de projets, responsables de jeunes sociétés et P.M.I. Une dizaine de lieux de rendez-vous correspondant à des thèmes liés à la création d'entreprises seront mis en place (financement, propriété industrielle, juridique, technopole et pépinières, etc ...).

II - Une session nationale de capital risque :

La capacité d'innovation des jeunes entreprises devant être accompagnée d'un soutien financier adapté, il est apparu opportun de créer et ancrer sur l'agglomération un évènement économique et financier nouveau.

Ainsi, en partenariat avec l'association "Finance et Technologie", sera donc réalisée une session de rencontre entre financeurs privés et jeunes sociétés technologiques se traduisant par la venue de 30 créateurs sélectionnés et 40 à 50 représentants de sociétés à capital risque. Les pépinières seront associées à l'appel à candidatures de jeunes sociétés technologiques innovantes en vue de leur éventuelle sélection.

"Finance et Technologie" a pour vocation de mettre en rapport les investisseurs privés et les créateurs d'entreprises de hautes technologies. Elle organise en France depuis cinq ans, en partenariat avec les institutionnels, des conventions d'affaires professionnelles qui permettent d'intéresser les investisseurs aux régions et projets qui y sont développés, de favoriser l'implantation d'entreprises dont le potentiel a été validé par un comité d'experts, et de communiquer sur une politique menée en faveur des entreprises technologiques innovantes.

III - Deux conférences animées par des journalistes économiques de haut niveau,

IV - Des rencontres PMI et Grands groupes/transfert de technologies,

Au-delà des actions prévues pour favoriser les contacts entre créateurs et grands groupes, une session d'information concernera plus particulièrement les cellules de transfert de technologies et plateaux techniques des campus, avec l'appui de l'A.D.E.R.A.

V - Des circuits technologiques,

Les thèmes pressentis pour des visites de présentation de sites scientifiques, industriels ou technologiques sont, la Route des Lasers, les Biotechnologies et le secteur A.S.D.

VI - La remise des prix du concours de la création d'entreprise et de l'innovation,

Au cours d'un dîner de gala, animé par des journalistes économiques seront distingués trois lauréats de la session de capital-risque Finance et Technologie, ainsi que les lauréats des concours organisés par Bordeaux-Unitec : Prix du Transfert de Technologies, Bourse de l'Incubation, Prix de la jeune entreprise innovante régionale et Prix de l'innovation technologique dans une P.M.I.

Notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier d'un montant de 59 202 € aux côtés du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde, dans le cadre d'un budget prévisionnel T.T.C s'élevant à 236 808 € répartis comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Mise en œuvre du projet :			
Préparation, organisation (Bordeaux Unitec)	30 000,00	Conseil Régional Aquitaine	59 202,00
Prospection, évaluation dossiers, gestion RV, conception (France Technologies)	56 400,00	Conseil Général Gironde	59 202,00
Administration financière et comptable (A.D.E.R.A.)	21 528,00	Communauté Urbaine	59 202,00
Gestion des inscriptions	7 774,00	Bordeaux	
		Autres	59 202,00
Frais de fonctionnement :			
Communication	44 252,00		
Déplacements, hébergements	5 000,00		
Location site et matériels	22 963,20		
Edition et mailing	3 588,00		
Transfert des participants	1 900,00		
Restauration	20 332,00		
Divers	4 784,00		
T.V.A.	18 286,80		
TOTAL	236 808,00	TOTAL	236 808,00

Compte tenu de l'intérêt de l'organisation de ce nouvel évènement économique sur l'agglomération bordelaise en termes de promotion et d'image, notre établissement public pourrait allouer la subvention sollicitée. Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- DECIDER l'attribution d'une subvention d'un montant de 59 202,00 € au bénéfice de l'A.D.E.R.A. pour l'organisation du Forum de la création et de l'innovation technologique se déroulant au Centre Condorcet de Pessac les 28 et 29 avril 2005,

- AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée à intervenir en vue de régler notamment, les modalités de règlement de la subvention communautaire.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2005

M. MICHEL MERCIER

